

# IMMIGRATION AU MAROC :

## La culture comme levier pour le 'vivre ensemble'

Dr. Ilham Sadoqi

Université Mohammed V de Rabat

Dr. Driss Maghraoui

Université Al-Akhawayn

Dr. Saloua Zerhouni

Université Mohammed V de Rabat



## A propos de l'étude :

Le projet sur « Migration et culture : penser et agir sur le vivre ensemble » a été réalisé par le Rabat Social Studies Institute (RSSI) en partenariat avec la fondation Allemande Heinrich Böll Stiftung Rabat entre Mai et Novembre 2018. Le projet a pour objectif de mettre en exergue les opportunités et les défis du « vivre ensemble » entre les marocain-e-s et les immigré-e-s subsaharien-ne-s et ce dans différents espaces : à l'Université, dans le travail, au sein de la famille et dans le quartier. Des entretiens individuels et de groupe ont été menés auprès de 42 marocain-e-s et immigré-e-s dans la région de rabat. La majorité des interviewé-e-s a un âge entre 20 et 35 ans et un niveau d'études supérieur. Une vidéo de trois capsules documentant les échanges entre marocain-es et immigré-e-s a été produite. Ce *policy brief* analyse les représentations des marocain-e-s et immigré-e-s interrogé-e-s à savoir : les étudiant.e.s, les travailleur-se-s dans le secteur formel, précaire et informel (*farachas*) et les couples mixtes. Les propos recueillis ne permettent pas de faire des généralisations, mais nous renseignent sur des perceptions qui méritent d'être examinées à travers des recherches empiriques plus approfondies.



# Sommaire

Résumé exécutif.....	4
1. Introduction.....	5
2. La gestion de l’immigration africaine : réalisations et défis .....	7
3. Marocain-nes et subsaharien-nes : Les stéréotypes et préjugés sur ‘l’autre’.....	9
4. La religion, un facteur d’inclusion ou d’exclusion.....	11
5. La langue, facteur de l’intégration et du ‘vivre ensemble’	12
6. Recommandations .....	13

# Résumé exécutif

Le Maroc a entrepris des efforts louables pour la gestion de l'immigration africaine. Une nouvelle politique Nationale d'Immigration et d'Asile a été élaborée en 2013 et une Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile a été adoptée en 2014. Et des mesures ont été prises pour assurer une meilleure protection des droits et libertés fondamentaux des migrant-e-s. Il en est ainsi de la mise à niveau du cadre réglementaire et de la mise en place d'un cadre institutionnel plus respectueux des droits de l'homme. En dépit de ces efforts, les études montrent que des défis restent à relever. La régularisation juridique facilite certes l'accès des immigré-e-s à certains droits, mais beaucoup reste à faire pour promouvoir le lien socioculturel entre marocain-e-s et immigré-e-s.

En effet, les propos des marocain-e-s et immigré-e-s interviewé-e-s montrent que les perceptions de 'l'autre' inhibent 'le vivre ensemble'. Dans les différents espaces d'interaction sociale examinés -université, travail, maison, quartier-, les stéréotypes et les préjugés, la xénophobie et le racisme

constituent des obstacles majeurs à l'échange et la communication. Par ailleurs, la religion et la langue sont des facteurs qui favorisent la cohabitation ou bien l'exclusion. La différence des cultures est constructive des identités dans certains espaces.

Au regard des efforts déployés par l'Etat et ceux de la société civile, les interactions sociales et culturelles entre migrant-e-s et marocain-e-s restent limitées. Il est impératif de sensibiliser la population marocaine à sa dimension africaine. La culture est un levier pour instaurer le 'vivre ensemble' entre migrant-e-s et marocain-e-s. La mise en exergue des « *success stories* » ainsi que des difficultés rencontrées vise à sensibiliser les décideurs et les acteurs associatifs des opportunités à saisir et des défis à relever.

# 1. Introduction

La dynamique migratoire que le Maroc a connue pendant les deux dernières décennies est au centre des préoccupations des acteurs étatiques et non-étatiques. Initialement, une terre d'émigration et de transit, le Maroc attire de plus en plus des flux migratoires provenant de l'Afrique subsaharienne, du Moyen-Orient et de certains pays Asiatiques et Européens. En juin 2017, il y avait 95 835 migrant.e.s au Maroc<sup>1</sup>. Et selon l'Organisation Internationale pour les Migrations, la proportion de migrant.e-s et de réfugié.e-s a augmenté de 8% pendant les trois dernières années<sup>2</sup>.

Face à cette dynamique, une politique migratoire visant l'intégration socio-économique des migrant.e-s a été mise en place en 2014. Cette nouvelle politique a permis la régularisation de la situation de milliers d'immigré.e-s irrégulier.e-s, l'accès des migrant.e-s aux services publics et la mise en place d'un nouveau cadre institutionnel.

Malgré les efforts déployés par l'Etat, les immigré.e-s demeurent confronté.e-s à des difficultés d'accès à l'école, à la santé, au logement et à l'emploi<sup>3</sup>. Par ailleurs, la récurrence d'incidents de violence entre immigré.e-s subsaharien-ne-s et marocain-e-s (e.g. les campements d'*Ouledziane* à Casablanca et celui de Meknès) témoigne de l'importance de consolider la dimension culturelle de la politique migratoire au Maroc. Les dimensions sécuritaire, politique et socioéconomique de la migration sont certes importantes. Mais, les relations entre individus, les perceptions de l'autre, les normes, les identités collectives ou les systèmes de référence symbolique sont également à prendre en compte. Les différences culturelles peuvent être révélatrices aussi bien des obstacles que des opportunités d'intégration des immigré.e-s et de normalisation de leur présence au sein de la société.

<sup>1</sup> Chiffres avancés sur le site du Mhub, disponible à l'adresse : <http://www.mixedmigrationhub.org/wp-content/uploads/2018/05/Country-Profile-Morocco.pdf>, [consulté : 15 février 2019].

<sup>2</sup> Bilan de l'Organisation Internationale de la Migration Maroc, disponible à l'adresse : [https://morocco.iom.int/sites/default/files/bilan\\_oim\\_2017\\_0.pdf](https://morocco.iom.int/sites/default/files/bilan_oim_2017_0.pdf), [consulté : 10 février 2019].

<sup>3</sup> Khalid Mouna, Nouredine Harrami et Driss Maghraoui, « L'immigration au Maroc : les défis de l'intégration », collection RSSI, 2017, disponible à l'adresse : [www.rssi-rabat.com](http://www.rssi-rabat.com).

D'un point de vue socio-culturel, la société marocaine s'est historiquement développée dans le cadre d'interactions entre individus dont la subjectivité s'est toujours manifestée par rapport aux « autres ». Essentiellement le résultat d'interactions sociales et culturelles, 'le vivre ensemble' n'est possible que lorsqu'il y a un contexte et des pratiques quotidiennes qui permettent aux immigré-e-s de s'associer aux autres dans l'espoir d'appartenir à une seule communauté et ce malgré les différences culturelles. Ainsi 'le vivre ensemble' requiert une constante construction et reconstruction de nouveaux sens communs qui, à travers la communication, facilitent le partage des différences et l'élaboration des consensus par le dialogue.

Les propos recueillis dans le cadre de ce projet montrent l'importance de la dimension culturelle pour le 'vivre ensemble' entre marocain-e-s et immigré-e-s. Il s'avère que les représentations servent de soubassements aux incompréhensions, malentendus, conflits voir à la violence. Par ailleurs, si l'intégration socioéconomique d'immigré-e-s de classes moyennes se passe relativement dans de bonnes conditions, leur intégration dans le tissu culturel marocain reste à faciliter. La religion et la langue demeurent, parmi d'autres facteurs, importantes dans le processus d'intégration culturelle.

## 2. La gestion de l'immigration africaine : réalisations et défis

La politique migratoire du Maroc des deux dernières décennies vacille entre une stratégie sécuritaire et répressive et une autre plus orientée vers l'intégration des migrant-e-s dans la société marocaine. Les logiques qui informent ces deux stratégies sont liées d'une part au processus de réforme politique entrepris par le nouveau règne et ; d'autre part, à des considérations géostratégiques. En effet, le Maroc s'est engagé pendant les dernières années dans une nouvelle diplomatie d'ouverture économique et politique sur l'Afrique subsaharienne.

L'adoption d'une nouvelle réglementation en 2003 marque une étape importante dans le rapport de l'Etat marocain à la question migratoire. Après plusieurs années de négligence, les autorités marocaines élaborent une réforme globale du cadre juridique régissant la migration. La nouvelle loi clarifie les règles concernant l'entrée et le séjour des étranger-e-s au Maroc ainsi que la protection des droits des migrant-e-s.

Le Maroc instaure également deux nouvelles institutions: la Direction de la Migration et de la Surveillance des Frontières rattachée au ministère de l'Intérieur et un Observatoire Marocain

de la Migration chargé de collecter et de générer des informations fiables sur la migration irrégulière. Ces deux institutions témoignent du caractère sécuritaire de cette politique migratoire qui se focalise sur la lutte contre les flux migratoires irréguliers et en particulier les sorties irrégulières du Maroc par ses frontières maritimes.

Avec la constitution de 2011, des mesures sont adoptées pour assurer plus de droits pour les migrant-e-s. Dans son préambule, la constitution déclare que le royaume du Maroc s'engage à interdire et à combattre toute forme de discrimination basée sur le sexe, la couleur, la croyance, la culture, la langue ou l'origine sociale ou régionale. La nouvelle constitution garantit la protection des droits des migrant-e-s et affirme l'attachement de l'Etat marocain aux droits de l'homme tels qu'ils sont universellement reconnus. En particulier l'article 30 stipule que les étrangers jouissent des libertés fondamentales et ceux qui résident au Maroc peuvent participer aux élections locales en vertu de la loi, en application de conventions internationales ou de la réciprocité.

A partir de 2013, les politiques prennent en compte les changements dans la dynamique migratoire et adoptent une Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA). La stratégie se décline en quatre objectifs principaux dont celui de faciliter l'intégration des immigré-e-s régulier-e-s. Elle comporte onze programmes dont sept sont consacrés à assurer un meilleur accès des immigré-e-s aux services publics de l'enseignement, de la santé, du logement et de l'emploi. Le programme éducation et culture comporte quant à lui des mesures visant à promouvoir le 'vivre ensemble' et la diversité des cultures. En outre, des initiatives sont entreprises par la société civile telle que *Masmitich Azzi*<sup>4</sup> (je ne m'appelle pas azzi en 2014), le projet Opération Al Wassit organisé par le Comité Européen pour la Formation et l'Agriculture (2016) et la campagne transmaghrébine contre les discriminations raciales : "*Ni oussef ni azzi, baraka et yezzi*" (Ni esclave ni azzi, ça suffit) en 2016.

Par ailleurs les campagnes de régularisation organisées entre 2013 et 2018 ont permis à plus de 50 000 immigré-e-s illégaux de régulariser leur situation. Pour assurer le suivi de la mise en œuvre des politiques migratoires, un comité interministériel des affaires des MRE et des affaires de la migration a été instauré.

Malgré les avancées du cadre juridique et les programmes développés par les politiques, les migrant-e-s sont toujours confronté-e-s à des difficultés d'accès à l'école, à l'emploi et au logement. Ceci témoigne du décalage qui existe entre la reconnaissance des droits et leur mise en œuvre<sup>5</sup>. Par ailleurs, la loi 02-03 comporte des dispositions restrictives des libertés telles que la criminalisation de l'émigration et la création de zones de rétention des migrant.e.s en situation irrégulière. En outre, la loi n'a pas été accompagnée de mesures permettant d'établir des procédures susceptibles d'apporter des garanties aux migrant.e.s présent.e.s au Maroc telles que celles relatives à l'expulsion ou bien les demandes de titres de séjour<sup>6</sup>.

<sup>4</sup> Azzi veut dire littéralement noir. Dans la société marocaine elle est utilisée d'une manière péjorative pour désigner les personnes de couleur noir.

<sup>5</sup> Natter, Katharina, « Almost home ? Les réformes migratoires incomplètes au Maroc », in Revue politique mondiale, 2015.

<sup>6</sup> Pour plus de détails, voir l'article sur les limites de la loi disponible sur l'adresse : <https://lnt.ma/enquete-la-loi-02-03-ou-la-traque-des-migrants/>, [consulté:10 décembre 2019].



### 3. Marocain-ne-s et subsaharien-ne-s : Les stéréotypes et préjugés sur 'l'autre'

Malgré les efforts déployés par l'Etat et la société civile, les interactions sociales et culturelles entre marocain-e-s et migrant-e-s restent limitées. Les échanges avec les marocain-ne-s interviewé-e-s montrent la présence du racisme et de problèmes de perception de 'l'autre' dont l'étendue mérite d'être examinée dans de futurs travaux de recherche<sup>7</sup>.

En effet, un obstacle important au 'vivre ensemble' est lié aux différents stéréotypes, préjugés, xénophobie, et plus sérieusement au racisme évoqué par les interviewé-e-s. Les représentations de 'l'autre' posent problème et certain-e-s interviewé-e-s expriment des propos racistes sans en être conscient-e-s. Ils/elles justifient le racisme par 'la nature humaine' sans admettre pour autant qu'ils/elles ne sont pas racistes. Les clichés et les préjugés se révèlent d'une autre manière à travers un discours sur le manque d'hygiène et 'l'odeur' des subsaharien-ne-s. Il y a donc à ce niveau une incompréhension du racisme en tant que phénomène social


d'où l'intérêt d'un travail de sensibilisation auprès des marocain-e-s.

De leur côté, les subsaharien-ne-s ressentent un regard méfiant de la part des marocain-e-s. Cette méfiance se manifeste à plusieurs égards :1) l'association des subsaharien-ne-s à des maladies qui sont perçues « d'origine africaine » telles que l'Ébola ou le Sida. La peur des maladies est basée sur une construction sociale de « l'autre » comme porteur de maladies ; 2) les subsaharien-ne-s sont perçu-e-s comme des concurrents potentiels aux hommes marocains en termes de leurs relations avec les femmes marocaines.

Ceci dit, certain-e-s immigré-e-s subsaharien-ne-s se sentent les bienvenus au Maroc et reprochent aux médias l'image véhiculée sur l'Afrique subsaharienne et les Africain-ne-s. Pour eux, il y a une concentration médiatique sur les conflits, surtout intercommunautaires, les problèmes d'insécurité et l'immigration clandestine.

---

<sup>7</sup> A cet égard, nous pouvons mentionner le rapport de recherche sous la direction de Catherine Therrien, « les représentations des migrants français confrontées aux points de vue des marocain.es », disponible à l'adresse: <http://amerm.ma/wp-content/uploads/2014/02/La-question-du-chez-soi-au-Maroc-les-repr%C3%A9sentations-des-migrants-fran%C3%A7ais-confront%C3%A9es-aux-points-de-vue-des-Marocain-es-Catherine-Therrien.pdf>, [consulté : 18 février 2019].



Les échanges avec les marocain-e-s et les subsaharien-ne-s sur les représentations des immigré-e-s au Maroc montrent l'importance d'un effort de déconstruction des stéréotypes et les préjugés qui prédominent. Les participant-e-s parlent de l'importance de reconnaître le racisme et la xénophobie dans la société marocaine afin de pouvoir agir sur ces phénomènes. Pour mieux aboutir au 'vivre ensemble', les participant-e-s ont une forte conviction qu'un travail sur la communication et la compréhension de « l'autre » servira de base à nouer de nouvelles relations entre les marocain-e-s et les subsaharien-ne-s et à cimenter la société marocaine.

## 4. La religion, un facteur d'inclusion ou d'exclusion

Le contact entre différentes religions nécessite un passage d'une culture à l'autre et impose des connaissances et des adaptations et une estime mutuelle. La présente étude montre que la religion est un facteur culturel qui peut favoriser ou inhiber le 'vivre ensemble'. Ainsi, l'appartenance ou la conversion à l'Islam est un facteur décisif pour les mariages mixtes. Alors que la différence religieuse inhibe toute relation conjugale entre marocain-e-s et subsaharien-ne-s.

Dans l'espace du travail et à l'université, les interactions sont 'plus ouvertes et plus décontractées'. Le travail des étudiant.e.s en groupe sur des projets avec des objectifs précis priorise l'efficacité et le rendement et n'implique pas une focalisation sur les différences culturelles, raciales ou religieuses.

Néanmoins, la non-affiliation à un culte monothéiste favorise l'exclusion. Certain-e-s marocain-e-s ne tolèrent pas d'autres formes de religiosité et ne socialisent pas avec les non- religieux. En effet, beaucoup de marocain-e-s ne connaissent pas les pratiques culturelles et la vie dans le reste de l'Afrique. Au Maroc, aussi bien l'école que les institutions religieuses véhiculent assez souvent un discours religieux basé sur l'Islam comme vérité absolue et excluent partiellement les chrétiens et catégoriquement les adeptes d'autres cultes<sup>7</sup>.

---

<sup>7</sup> Mohammed El Ayadi, Hassan Rachik et Mohamed Tozy, « L'Islam au quotidien: Enquête sur les valeurs et les pratiques religieuses au Maroc », Prologues éditions, 2013.

## 5. La langue, facteur de l'intégration et du 'vivre ensemble'

La langue est centrale pour l'appréhension du monde dans lequel vit le/la migrant-e et pour communiquer efficacement avec la société d'accueil. En effet, si migrer à un pays c'est 'migrer d'une langue à l'autre', le plurilinguisme marocain ne facilite pas l'échange culturel entre immigré-e-s et marocain-ne-s. La stratification hiérarchique entre langues parlées et langues écrites crée un décalage culturel qui limite les possibilités d'échange et d'intégration au niveau de la société de manière générale. Les migrant.e.s interrogé-e-s utilisent principalement le français dans les espaces universitaires et du travail (les centres d'appel) et c'est là où ils/elles se sentent le plus intégré-e-s.

La non-maitrise de la Darija ou bien du Tamazight peut constituer un obstacle aux échanges dans des espaces outre que celui de l'université et du travail. Elle peut créer des situations d'incompréhension, de

malentendu ou de conflits entre marocain-e-s et immigré-e-s. Presque la totalité des immigré-e-s interrogé-e-s ne parle pas la Darija. La non-maîtrise de la langue est expliquée par l'indisponibilité de centres de langues adaptés aux besoins des migrant.e.s.

Les vécus et perceptions des immigré-e-s qui travaillent comme marchands ambulants sont différents. Les migrant-e-s et surtout les femmes migrantes évoquent les propos racistes dont ils/elles font l'objet, les insultes et parlent de relations distanciées avec les marocain-e-s.

Les couples interrogés présentent des cas de succès où l'amour a dépassé les différences culturelles et linguistiques entre des marocaines et leurs époux subsahariens.



## 6. Recommandations

Le 'vivre ensemble' nécessite la prise en compte des droits socioéconomiques des migrant.e.s et requiert un travail de rapprochement continu entre les différentes cultures afin de construire des passerelles de compréhension mutuelle. Il est à fixer comme un objectif transversal des politiques publiques, et la diversité culturelle est à considérer comme une richesse pour les individus et la société. Des recherches sociologiques approfondies doivent être menées sur la société marocaine en tant que société d'accueil ainsi que les perceptions que les immigré-e-s ont des marocain-e-s. Une meilleure compréhension des interactions sociales et culturelles entre marocain-e-s et subsaharien-ne-s permettra d'élaborer des politiques publiques mieux informées et plus efficaces pour l'instauration du 'vivre ensemble'.

Des efforts sont à déployer et des fonds sont à allouer pour un meilleur suivi et accompagnement des mesures adoptées dans le cadre de la SNIA et plus spécifiquement en relation avec la diversité culturelle et le 'vivre ensemble'. Par ailleurs, nous recommandons d'entreprendre des actions au niveau de l'amélioration des capacités de communication des immigré-e-s et de l'éducation et sensibilisation des marocain-e-s et des subsaharien-ne-s. Les ministères de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la culture, des affaires islamiques et de la jeunesse et sports ont un rôle important à jouer au niveau de l'initiation et la mise en œuvre des actions ci-après.

- ↳ Réviser les manuels scolaires et intégrer la dimension de la diversité culturelle.
- ↳ Elargir les programmes d'enseignement de la Darija et du Tamazight à différentes catégories de migrant-e-s, à différents âges et localités.
- ↳ Instaurer des programmes d'études universitaires sur l'histoire, la politique, l'économie et la culture des Etat Africains autre que le Maroc.

- 
- ↳ Multiplier les événements et manifestations interculturelles rassemblant marocaine-s et immigré-e-s subsaharien-ne-s.
  - ↳ Préparer des films documentaires et des programmes informatifs sur les autres Etat Africains, leurs traditions et religions.
  - ↳ Diffuser des programmes d'information culturelle sur les autres pays africains à travers les divers canaux de communication : radio, télévision et médias sociaux.
  - ↳ Encourager les acteurs associatifs au niveau des quartiers et les maisons de jeunes à organiser des activités sociales et culturelles qui favorisent l'échange de culture, le partage de repas et le dialogue entre marocain-e-s et subsaharien-ne-s.
  - ↳ Planifier des événements de sensibilisation contre le racisme et les inscrire dans la longue durée.
  - ↳ Sensibiliser les acteurs religieux (imams, mourshidat...etc.) à la question du 'vivre ensemble' et les mobiliser pour la promotion de la diversité culturelle.
  - ↳ Informer les marocain-e-s sur les autres religions en organisant des événements qui permettent une ouverture sur « l'autre » tels que la lecture de la Bible et du Coran dans des groupes mixtes.



## A propos du RSSI :

Le Rabat Social Studies Institute (RSSI) est un Think-Tank indépendant qui se veut à la fois un centre de réflexion, de recherche action, de conseil et d'expertise. Il a été créé en 2011 par un groupe de chercheurs pluridisciplinaires sous la présidence de feu Driss Benali. Son ambition est de favoriser l'échange et l'interaction entre le monde académique et celui des décideurs. Le RSSI s'adresse aux décideurs politiques et économiques, aux milieux académiques, aux leaders d'opinion ainsi qu'aux représentants de la société civile.

L'activité principale du RSSI est la production d'analyses, sur des bases objectives, en vue d'éclairer la prise de décision publique. Le RSSI travaille sur les questions politiques, économiques et sociales qui sont importantes pour le développement du Maroc aux niveaux national, régional et international. Depuis sa création, l'Institut s'est intéressé aux problématiques de la jeunesse, de la migration et de l'inclusion sociale.

## A propos de

La série de policy brief « wasl : l'expertise autrement » est une série de bulletins politiques publiés par la Rabat Social Studies Institute.

Les points de vue exprimés dans le document sont ceux des auteurs et ne représentent pas nécessairement ceux de l'Institut.

Le Rabat Social Studies Institute ne peut pas être retenu responsable de l'usage de ce document par des parties tiers.

Éditeur : [Rabat Social Studies Institute](#)

Auteur : [Ilham Sadoqi](#), [Driss Maghraoui](#), [Saloua Zerhouni](#)

Date de publication : [Mars 2019](#)

Conception : [le point sur le i](#)

Dépôt Légal : 2019MO2513

ISBN : 978-9920-37-665-5

## A propos des auteurs



Ilham Sadoqi est chef du département Langues et Communication à l'ENSET de l'Université Mohammed V de Rabat, où elle a obtenu un doctorat en études culturelles. Elle fut encadrante de recherche et co-directrice du programme international « *Multiculturalism and Human Rights* » au Maroc de la *School for International Training* à Vermont, USA. En tant que lauréate du programme APSA, elle a bénéficié d'une bourse de recherche sur les nouveaux modes de protestation. Elle a des écrits sur le discours de la légitimité de l'État et les mouvements sociaux, le neo-soufisme et les enjeux politiques, la marginalité des jeunes. Ses domaines de recherche sont axés aussi sur l'agencité des jeunes, la culture de la protestation, les politiques de l'identité, l'islam et genre, migration et culture.



Driss Maghraoui est professeur à la Faculté des Sciences Sociales et Humaines, à l'Université Al Akhawayn. Il est titulaire d'un PhD de l'Université de Californie-Santa Cruz, aux Etats-Unis, en 2000. Il a bénéficié de plusieurs prix dont « *Fulbright Scholar-in-Residence Fellowship* » en 2009, *the Edward J. Dorothy and Clarke Kempf Fund, Middle East Studies Council, Center for International and Area Studies, Yale University*, automne 2005. Parmi ses nombreuses publications: "*Revisiting the Colonial Past in Morocco*. (London: Routledge", 2012).



Saloua Zerhouni est professeure à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales-souissi de l'Université Mohammed V de Rabat où elle fut vice-doyen chargé de la recherche scientifique et de la coopération. Elle a enseigné dans plusieurs universités et grandes écoles telles que l'Université de Michigan Ann Arbor aux Etats-Unis (2016) et Sciences Po Bordeaux en France (2013). Entre 2001 et 2003, elle a travaillé comme chercheure associée à l'Institut Allemand des Affaires Internationales et de Sécurité à Berlin (SWP). Auparavant, dans le cadre d'une bourse *Fulbright*, elle était *visiting researcher* à l'Université de Georgetown, USA. Zerhouni a des écrits sur la démocratisation et ses limites, les mouvements sociaux et la participation politique des jeunes, la marginalité et la violence chez les jeunes et les femmes.